

Saison 2020 - 2021

Conditions générales

- Le tarif comprend :** La dispense d'un cours de fitness aquatique et/ou de Pilates et/ou de Personal training.
Le matériel mis à disposition.
L'entrée à la piscine pour les cours dispensés hors ouverture au public.
- Païement :** Il se fait au comptant, que cela soit pour la séance unique ou pour un abonnement.
Pour la séance unique, paiement cash le jour même.
Pour un abonnement, paiement complet cash à la première séance.
- L'abonnement :** Il est personnel, non transmissible et non remboursable. Cependant, en cas d'absence pour cause d'accident, d'une maladie grave ou de service militaire, l'abonnement pourra être prolongé pour la même durée que celle indiquée sur le certificat médical ou l'ordre de marche. Il prend fin le 30 juin.
- Responsabilité :** Chaque participant présent au cours est responsable de sa propre personne.
Double Doffins / Double Coaching (Cécile WULF-Panchaud) décline toute responsabilité en cas d'incompatibilité médicale dans le suivi des cours.
- Sécurité :** Chaque personne présente dans l'enceinte de la piscine et/ou du studio de Pilates, et participant aux cours de fitness aquatique et/ou Pilates, prend toutes les dispositions afin d'éviter tout accident ou incident. Elle confirme être en possession d'une couverture d'assurance « responsabilité civile » pour tout dégât qu'elle pourrait causer tant aux installations techniques qu'envers d'autres participants. Aucune charge ne pourra être retenue contre la personne en charge du cours ou contre *Double Doffins / Double Coaching* (Cécile WULF-Panchaud) à ce sujet.
- Infrastructures :** En cas de fermeture inopinée des infrastructures en cours de saison par les autorités communales, cantonales ou fédérales, incombant un arrêt partiel et/ou complet des cycles de cours, ces derniers ne seront pas remboursés. Dans la mesure du possible, une solution sera étudiée. Aucune charge ne pourra être retenue contre la personne en charge du cours ou contre *Double Doffins* (Cécile WULF-Panchaud), et aucun remboursement ne pourra être exigé à ce sujet.

Calendriers 2020 – 2021

	Mardis :	Vendredis :	
Septembre :	15 – 22 – 29	18 – 25	
Octobre :	06 – 27	02 – 09 – 30	(vacances 10.10 au 25.10.2020)
Novembre :	03 – 10 – 17 – 24	06 – 13 – 20 – 27	
Décembre :	01 – 08 – 15	04 – 11 – 18	(Noël 19.12.2020 au 03.01.2021)
Janvier :	05 – 12 – 19 – 26	08 – 15 – 22 – 29	
Février :	02 – 09 – 16	05 – 12 – 19	(Relâches 20.02 au 28.02.2021)
Mars :	02 – 09 – 16 – 23 – 30	05 – 12 – 19 – 26	
Avril :	20 – 27	23 – 30	(Pâques 02.04 au 18.04.2021)
Mai :	04 ? – 18 – 25	07 – 21 – 28	(Ascension 13.05 au 16.05.2021)
Juin :	01 – 08 – 15 – 22	04 – 11 – 18 – 25	

Dates sous réserve de modification.

PAS de cours le mardi 11 mai & vendredi 14 mai 04? = pas de cours, confirmation ultérieurement

Attestation de cours et Quittance

Les attestations de cours et les quittances de paiement sont délivrées sur demande. Merci.